

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/09/2024 - B2024/012278 - 2020 B 00371 - 835 399 338 - 5GIL

Dossier N° S05GIL en Euros

Désignation de l'entreprise		5GIL		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 2 31						13 1 1 2 2 0 2 21									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209					210										
	Production vendue	{	biens			215			214										
			services *			217			218	49 870		25 500							
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222											
	Production immobilisée *							224											
	Subventions d'exploitation reçues							226											
	Autres produits							230	14 764		18 227								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	64 634		43 726								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234											
	Variation de stock (marchandises) *							236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240											
	Autres charges externes *			(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	26 558		22 799								
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	7 159		5 866								
	Rémunérations du personnel *							250											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252											
	Dotations aux amortissements *			(dont amortissement du fonds de commerce)				255	27 347		20 719								
	Dotations aux provisions							256											
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262											
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260															
Total des charges d'exploitation (II)							264	61 064		49 384									
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	3 570		(5 658)									
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280											
	Produits exceptionnels (IV)							290											
	Charges financières (V)							294	16 497		37 409								
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300											
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348															
Impôts sur les bénéfices * (VII)							306												
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	(12 927)		(43 066)									
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312			314		12 927							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318											
	Provisions non déductibles *							322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	12 927											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999											
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997											
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138			342						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991									
	Divers* (44 quaterdecies)	345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346									
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							993			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	0		354								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356											
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	0		372									

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 191 285.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 49 870.09 Euros et dégageant un déficit de 12 926.64- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	86 388		
Terrains	48 920		
Constructions sur sol propre	939 400		
Installations générales agencements aménagements des constructions	39 250		14 405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 680		
TOTAL	1 045 250		14 405
Autres participations	149 707		
TOTAL	149 707		
TOTAL GENERAL	1 281 345		14 405

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			86 388	86 388
Terrains			48 920	48 920
Constructions sur sol propre			939 400	939 400
Installations générales agencements aménagements constr.			53 655	53 655
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 680	17 680
TOTAL			1 059 655	1 059 655
Autres participations			149 707	149 707
TOTAL			149 707	149 707
TOTAL GENERAL			1 295 750	1 295 750

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		5 281	2 002		7 283
Constructions sur sol propre		38 965	18 788		57 753
Installations générales agencements aménagements constr.		4 553	4 555		9 108
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 919	2 002		6 921
TOTAL		48 437	25 345		73 782
TOTAL GENERAL		53 718	27 347		81 065
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL		2 002			
Constructions sur sol propre		18 788			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		4 555			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 002			
TOTAL		25 345			
TOTAL GENERAL		27 347			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	25 782	25 782	
Divers état et autres collectivités publiques	1 316	1 316	
Débiteurs divers	449	449	
TOTAL	27 547	27 547	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	882 216	57 096	234 943	590 177
Fournisseurs et comptes rattachés	2 163	2 163		
Autres impôts taxes et assimilés	928	928		
Groupe et associés	317 705	317 705		
TOTAL	1 203 012	377 891	234 943	590 177
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 455			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	1.0000	1 000	200		1 200

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 273	10.00
Frais de premier établissement	84 115	2.00
Total général	86 388	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Travaux	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	3-10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 765
Total	1 765

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 163
Dettes fiscales et sociales	928
Total	3 091

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	720 439
Total	720 439

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : SOCIETE GENERALE
 Montant initial de cette garantie : 271 500
 Montant restant dû en capital : 220 177
 Date de fin d'échéance de la garantie : 07/11/2039
 Nature de la sûreté réelle : Privilège prêteur de deniers de 1er rang et
 : Hypothèque de 1er rang sur le bien d'Araches La Fr

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
 Montant initial de cette garantie : 138 000
 Montant restant dû en capital : 125 050
 Date de fin d'échéance de la garantie : 25/06/2037
 : sur le bien Cours Fauriel St Etienne

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
 Montant initial de cette garantie : 106 500
 Montant restant dû en capital : 96 506
 Date de fin d'échéance de la garantie : 25/06/2037
 : sur le bien Rue 11 Novembre St Etienne

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
 Montant initial de cette garantie : 300 000
 Montant restant dû en capital : 278 706
 Date de fin d'échéance de la garantie : 10/10/2037
 Nature de la sûreté réelle : Hypothèque légale spéciale du prêteur sur le bien
 : de Boën sur Lignon

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	11 036
Abandon compte courant avec clause de retour à meilleure fortune au profit de Mr GERY Laurent en 12/2018	2 589
Mr GERY Laurent en 12/2019	8 447
Total (1)	11 036

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cautions solidaires sur le bien de Lyon de M. GERY Laurent de Mme GERY Isabelle Caution du Crédit Logement	161 778
Total	161 778

5 GIL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1.200 €

SIEGE SOCIAL : SAINT JUST SAINT RAMBERT (42170)
42 CHEMIN DE LA COTE

835 399 338 - R.C.S. SAINT ETIENNE
SIRET : 835 399 338 00010

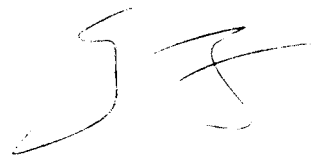
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIÉS

DU 28 juin 2024

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 décembre 2023

LA GERANCE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a small flourish.

5 GIL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1.200 €

SIEGE SOCIAL : SAINT JUST SAINT RAMBERT (42170)
42 CHEMIN DE LA COTE

835 399 338 - R.C.S. SAINT ETIENNE
SIRET : 835 399 338 00010

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIÉS

DU 28 juin 2024

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à **(12.926,64) €**, aux comptes courants d'associés, en proportion de leurs droits dans le capital, soit :

- | | |
|--|---------------|
| ○ A Monsieur Laurent GERY , à concurrence de 300 parts sociales,
Soit la somme de..... | (3.231,66) € |
| ○ A Monsieur Théophile GERY , à concurrence de 200 parts sociales,
Soit la somme de..... | (2.154,44) € |
| ○ A Madame Isabelle CAVROIS-MANGIN, épouse GERY , à concurrence de 300 parts sociales,
Soit la somme de..... | (3.231,66) € |
| ○ A Monsieur Valentin GERY , à concurrence de 200 parts sociales,
Soit la somme de..... | (2.154,44) € |
| ○ A Monsieur Hyppolite GERY , à concurrence de 200 parts sociales,
Soit la somme de..... | (2.154,44) € |
| <hr/> | |
| Soit au total | (12.926,64) € |

L'assemblée rappelle qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la société.

LA GÉRANCE,

